
Dominique Royoux « On fait respirer l'air du temps aux politiques... »

Président - Association TEMPO

[Imprimer la page](#)

Harmoniser les horaires des services publics avec les besoins familiaux et professionnels des citoyens, créer des services qui répondent à leurs contraintes nouvelles, mais aussi participer à la réflexion sur l'aménagement de la ville...C'est le job des bureaux des temps, regroupés dans l'association TEMPO territorial. Dominique Royoux, son Président depuis 2008, lui-même directeur de l'Agence des Temps du Grand Poitiers, souligne la nécessité pour les services publics de se mettre à l'écoute des nouvelles pulsations de la société...

Apriles: Vous êtes Président de Tempo Territorial, l'association qui fédère les bureaux des temps. Quelle est la légitimité des pouvoirs publics pour s'emparer des questions temporelles?

Dominique Royoux: Il n'y a rien d'étonnant à ce que les pouvoirs publics s'intéressent au temps et à son inscription territoriale. Par exemple, les changements de rythme professionnel dans une unité de production ont des incidences qui dépassent largement le strict cadre de l'entreprise. Quand les horaires de travail sont modifiés, les salariés doivent s'adapter car tout est chamboulé : ils doivent trouver de nouvelles modalités d'accueil pour les enfants, s'organiser pour les transports publics et, du fait de ces nouveaux horaires, ne sont plus en mesure d'effectuer des démarches auprès des services administratifs. La demande des citoyens à l'égard des institutions change. L'offre de service public doit s'adapter. C'est tout l'enjeu d'une politique temporelle.

Apriles: Quels sont les déterminants de cette entrée du temps dans le champ des pouvoirs publics?

DR: Les politiques temporelles émergent en Italie à la fin des années 80, à l'occasion du mouvement de jeunes mères désireuses de reprendre le travail, mais confrontées à une pénurie de mode d'accueil. Ces politiques temporelles répondent alors à l'enjeu de maîtrise du temps à travers le concept d'accessibilité, aux services notamment. Il s'agit, pour les pouvoirs publics de favoriser la conciliation de la vie professionnelle et familiale. En France, la prise de conscience de la nécessité d'investir le champ temporel a été plus tardive. Elle s'est révélée au moment des Lois Aubry avec la mise en place des 35 heures et la conscience de la difficulté croissante à combiner les différentes activités quotidiennes. En 2001, [le rapport d'Edmond Hervé sur le temps des villes](#) doit constituer la première pierre d'une politique nationale ambitieuse. Il préconise notamment que toutes les villes de plus de 20 000 habitants se dotent d'un bureau des temps afin d'harmoniser les horaires des services publics avec les besoins qui découlent de la vie familiale et professionnelle. Malheureusement, l'alternance politique de 2002 a rendu sa diffusion imparfaite et inégale sur le territoire.

Apriles: Qu'est ce qu'un bureau des temps?

DR: Les bureaux des temps sont le lieu de l'élaboration des politiques temporelles. Au nombre d'une quarantaine en France, ils sont portés pour la plupart par des villes et des agglomérations. Ils assurent l'interface entre des champs et des secteurs d'activité qui ne se parlent plus. Autrefois le son de la cloche, puis la sonnerie de l'usine rythmaient l'ensemble de l'activité humaine. Aujourd'hui la sonnerie du portable et le télé-travail désynchronisent tout. Le bureau des temps joue alors un rôle d'ensembliser. A l'écoute des publics, à travers notamment l'ensemble des instances de concertation – doléance des parents pour les modes de garde, des personnes âgées et des ados sur les activités culturelles, etc - nous essayons de mieux connaître les usages des uns et des autres afin de favoriser les évolutions et les innovations. Sans jeu de mot, on fait respirer l'air du temps aux politiques et nous encourageons l'adaptation à la demande sociale. Nous plaidons pour plus de souplesse et d'adaptation au sein des institutions.

Apriles : Au-delà de la réflexion autour des questions temporelles, les bureaux des temps mènent-ils des actions ?

DR : Oui bien sûr. Par exemple pour mieux gérer le stress de la rentrée scolaire, les bureaux de Poitiers, Rennes ou Montpellier ont mis en place cette année dans les locaux de la mairie un guichet

unique qui concentre pour quelques jours, l'ensemble des infos nécessaires pour organiser l'année scolaire des enfants et des parents: information sur les établissements et les transports scolaires, mais aussi une partie importante de l'offre sportive, associative et culturelle. Il s'agit de s'informer sur l'existant et de s'inscrire sur le même lieu et au même moment, afin de gagner du temps. A Poitiers par exemple l'opération a mobilisé plus de 40 partenaires...

Apriles : Et TEMPO-Territorial dans tout ça?

DR : L'association regroupe l'ensemble des bureaux des temps afin de favoriser les synergies, le partage, l'apprentissage et la coopération. TEMPO-Territorial se veut un lieu d'échange de bonnes pratiques, en termes d'organisation, de concertation, d'analyse méthodologique, de mise en œuvre d'actions concrètes, de représentations cartographiques ... Il s'agit aussi d'accompagner les acteurs dans des démarches temporelles, notamment liées aux transformations et aux évolutions des rythmes de temps de la vie moderne. Enfin, nous encourageons et suscitons le débat entre pouvoirs publics, entreprises, habitants, salariés, usagers et leurs représentants autour des grandes questions qui impliquent des politiques temporelles : il peut s'agir de conférences autour du télétravail ou de l'ouverture des bibliothèques et médiathèques le week-end et les jours fériés.

Apriles : Alors ? Faut-il ouvrir les équipements culturels le dimanche ?

DR : Je ne sais pas. Ce dont je suis sûr en revanche, c'est qu'il faut sérieusement et sereinement se poser la question. L'impact sur les usagers est important... Les médiathèques et bibliothèques sont des lieux où les familles se rassemblent et où il se joue des choses importantes autour de la culture. Est-ce un service intéressant pour le plus grand nombre? Et quelles sont les conséquences pour les salariés? Les bureaux des temps sont des espaces ressources pour réfléchir à ces enjeux...

Plus d'infos sur <http://tempoterritorial.fr/>

Propos recueillis par Sébastien Poulet-Goffard